



Commune de DAMPIERRE sur MOIVRE

Compte rendu du conseil municipal Séance du 10 avril 2014 à 20h30

Le 10 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mr Hubert FAUCONNIER, Maire.

Présents : Mrs DESPINOY, FAUCONNIER, GAGNETTE, LEMAITRE, LOEW, MANCEAU, THIEFFRY et Mmes HENRY, LIEGEOIS-REGNIER, STIEVENART

Absent(s) excusé(s) :

Absent : Mr VALENTIN

Secrétaire de séance : Mme STIEVENART

Ordre du jour

Elaboration des commissions communales
Désignation des correspondants et délégués
Questions diverses

Correspondant Sécurité routière

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Préfet invite les communes à désigner un correspondant sécurité routière. Son rôle : il veille à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière ainsi qu'à sa prise en charge dans la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en tant que correspondant sécurité routière :

- MANCEAU Bernard

Commission des impôts directs

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commission communale des impôts directs doit être créée dans les 2 mois qui suivent les élections municipales.

Elle est composée du maire de droit, plus 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (commune jusqu'à 2000 habitants)

Son rôle est l'évaluation des bases fiscales des propriétés bâties et non bâties, la mise à jour des valeurs locatives. Elle donne son avis sur les réclamations contentieuses...

Cette liste doit être présentée en nom double avec des suppléants au directeur régional des finances publiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner les personnes suivantes en vue de la constitution de la commission communale des Impôts directs.

Proposition en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs

Titulaires				
1	LOEW Gilles	Dampierre sur Moivre	Agriculteur	TH
2	FAUCONNIER Hubert	Dampierre sur Moivre	Retraité	TH
3	LEMAITRE Pascal	Dampierre sur Moivre	Pharmacien	TH
4	THIEFFRY Maxime	Dampierre sur Moivre	Chargé d'affaires	TH
5	HENRY Mélanie	Dampierre sur Moivre	Educatrice	TH
6	AUBRY Jean-Marie	Dampierre sur Moivre	Retraité	TH
7	BLANCHET Erick	Dampierre sur Moivre	Retraité	TH
8	CASTAGNA Régis	Dampierre sur Moivre	Agriculteur	TH
9	CASTAGNA Frédéric	Dampierre sur Moivre	Agriculteur	TH
10	COUCHOURON Céline	Dampierre sur Moivre	Assistante sociale	TH
11	COURTIN Christophe	Francheville	Agriculteur	TF
12	ESTIENNE Marcel	Saint Jean sur Moivre	Agriculteur	TF

Suppléants				
1	STIEVENART Sabine	Dampierre sur Moivre	Secrétaire commerciale	TH
2	DESPINOY François	Dampierre sur Moivre	Responsable d'exploitation	TH
3	GAIGNETTE Thierry	Dampierre sur Moivre	Agriculteur	TH
4	FAIGAUKU Caroline	Dampierre sur Moivre	Militaire	TH
5	MANCEAU Bernard	Dampierre sur Moivre	Ouvrier agricole	TH
6	PIGAIANI Nadine	Dampierre sur Moivre	Retraitee	TH
7	CASTAGNA Micheline	Dampierre sur Moivre	Retraitee	TH
8	VALENTIN Julien	Dampierre sur Moivre	Agriculteur	TH
9	LIEGEOIS-REGNIER Fanny	Dampierre sur Moivre	Infirmière	TH
10	BAIZE Philippe	Dampierre sur Moivre	Agent d'entretien	TH
11	FORMEZ Fabrice	Châlons en Champagne	Agriculteur	TF
12	BORDIER Dominique	Vésigneul sur Marne	Agriculteur	TF

Commissions communales

Considérant la possibilité de former des commissions de travail chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal, de formuler des avis mais qui ne disposent d'aucun pouvoir décisionnel.

Le Maire informe le Conseil Municipal que celui-ci peut créer en son sein des commissions permanentes (pour l'ensemble du mandat) ou temporaires (limitées à une catégorie d'affaires ou même à l'étude d'un seul dossier), dont le nombre varie en fonction des besoins.

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante dans de multiples secteurs d'activités : affaires culturelles, agriculture, urbanisme, enseignement, fêtes, finances, logement, santé, sécurité publique ... Elles préparent le travail et formulent des propositions mais n'ont aucun pouvoir décisionnel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer les commissions suivantes.

Commissions communales	
Finances, Gestion	FAUCONNIER Hubert THIEFFRY Maxime DESPINOY François STIEVENART Sabine LIEGOIS-REGNIER Fanny
Urbanisme et Bâtiment	FAUCONNIER Hubert STIEVENART Sabine LOEW Gilles LEMAITRE Pascal MANCEAU Bernard
Cadre de vie, Environnement, Sécurité publique, Incendie	LEMAITRE Pascal VALENTIN Julien DESPINOY François MANCEAU Bernard
Association, Animation, Culture, Communication	HENRI Mélanie LIEGEOIS-REGNIER Fanny FAUCONNIER Hubert STIEVENART Sabine THIEFFRY Maxime
Education, Famille, Jeunesse	LIEGEOIS-REGNIER Fanny HENRY Mélanie VALENTIN Julien

Commission d'appel d'offre

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est obligatoire de créer une commission d'appel d'offre pour tout projet de marché passé sous la forme d'une procédure formalisée.

Composition : Le maire ou son représentant et 3 conseillers municipaux (commune de moins de 3500 habitants)

Rôle : Elle est investie d'un pouvoir de décision dans le cadre des procédures de marchés publics où elle intervient : élimine, classe, choisit ... les offres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner les personnes suivantes :

- FAUCONNIER Hubert
- STIEVENART Sabine
- GAIGNETTE Thierry
- LEMAITRE Pascal

Commission Liste électorale

Considérant que la commune doit créer une commission administrative pour la révision des listes électorales,

Composition : le maire ou son représentant, un délégué de l'administration désigné par le Préfet et un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Rôle : établissement et révision des listes électorales, étude des demandes d'inscription ou de radiation, examen des demandes de changement d'adresse...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner les personnes suivantes :

- FAUCONNIER Hubert (Maire)
- Au choix du Préfet : MANCEAU Bernard - GAIGNETTE Thierry
- Au choix du Président du TGI : LOEW Gilles - DESPINOY François - VALENTIN Julien

Correspondant défense

Le Maire informe le Conseil Municipal que le secrétaire d'Etat à la Défense demande à chaque commune de désigner, parmi les conseillers municipaux, un correspondant défense.

Son rôle : interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région, dont la mission première consiste à informer et sensibiliser les administrés de leur commune aux questions de défense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en tant que correspondant défense :

- THIEFFRY Maxime

Délégués au SIEM

Vu la délibération 2013-11-01 validant l'adhésion de la commune de Dampierre sur Moivre au Syndicat d'Energies de la Marne (SIEM).

Il convient de désigner des délégués pour représenter la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de désigner les personnes suivantes :

Délégué titulaire : Gilles LOEW

Délégué suppléant : Maxime THIEFFRY

Délégués au syndicat intercommunal de défense incendie et de secours

Vu la délibération n°2013-11-02 portant création du Syndicat Intercommunal de défense incendie et de secours.

Considérant qu'il convient de désigner des délégués au sein dudit syndicat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne les personnes suivantes :

Délégués titulaires : - Hubert FAUCONNIER
 - Gilles LOEW

Délégués suppléants : - Julien VALENTIN
 - François DESPINOY

Questions diverses

Mr FAUCONNIER informe le conseil municipal de la date de réunion de la communauté de communes de la Moivre à la Coole (CCMC) et souhaite connaître les conseillers municipaux qui veulent s'inscrire dans des commissions de la CCMC.

Se proposent :

Mr GAINETTE Thierry : Commission 2 du SCOT, SYMSEM, Urbanisme et travaux

Mr DESPINOY François : Cadre de vie, environnement et sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.